



International Coffee Organization  
Organización Internacional del Café  
Organização Internacional do Café  
Organisation Internationale du Café

WP Statistics No. 106/06

19 octobre 2006  
Original : anglais

F

Rapport

**Rapport du Comité des statistiques  
sur la réunion du 27 septembre 2006**

1. La 21<sup>e</sup> réunion du Comité des statistiques a eu lieu le 27 septembre 2006 sous la présidence de M. David Hallam (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : FAO).

**Point 1 : Adoption de l'ordre du jour**

2. Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document WP-Statistics No. 101/06 Rev. 1.

**Point 2 : Rapport du Comité des statistiques  
sur la réunion du 24 mai 2006**

3. Le Comité a approuvé le rapport sur la réunion du 24 mai 2006 figurant dans le document WP-Statistics No. 100/06.

**Point 3 : Respect du Règlement sur les statistiques**

4. Le Statisticien a présenté le document WP-Statistics No. 105/06 dans lequel figurent des renseignements sur le respect par les Membres du Règlement sur les statistiques pendant l'Accord de 2001 – années caféières 2001/02 à 2004/05 et d'octobre 2005 à juin 2006. Sur la base des données commerciales moyennes sur quatre ans (années civiles 2002 à 2005) la conformité entière et satisfaisante des Membres exportateurs a été légèrement supérieure à 82% et légèrement inférieure à 99% pour les Membres importateurs.

5. Le Comité a demandé au Secrétariat d'inclure dans le prochain rapport un graphique sur l'évolution du respect du Règlement par chaque groupe pendant la durée de l'Accord de 2001. Le rapport devrait également inclure une définition de chaque catégorie de respect afin d'éviter tout malentendu de la part des personnes qui ne sont pas familiarisées avec les classifications.

**Point 4 : Assistance technique**

6. Le Statisticien a informé le Comité que, conformément à la recommandation formulée à la dernière réunion, le Directeur exécutif avait écrit à plusieurs pays exportateurs qui respectent le Règlement pour leur demander leur avis sur des ateliers régionaux visant à aider les pays voisins qui rencontrent des difficultés techniques. Sur la base des réponses reçues, le Secrétariat demandera maintenant à ces pays de préparer un manuel de bonnes pratiques à partir de leur expérience en matière de fourniture efficace de données. Ce manuel pourrait constituer la base d'une formation au moyen de séminaires et/ou d'ateliers dans le cadre d'une approche régionale et devrait également aider les pays qui respectent peu ou pas le Règlement.

7. Des contacts seront également engagés avec deux pays dans l'objectif d'organiser des ateliers régionaux pilotes : un en Afrique de l'Ouest et un en Amérique latine pour aider les pays de la région concernée qui ont des difficultés à respecter leurs obligations en matière de statistiques.

**Point 5 : Stocks**

8. Le Statisticien a fourni au Comité les données les plus récentes de l'enquête sur les stocks, affichées sur le site web de la Fédération européenne du café (FEC), qui sont à jour jusqu'en juin 2006.

9. Le représentant de la FEC, M. Roel Vaessen, a informé le Comité qu'il ne devrait y avoir aucune distinction entre les stocks détenus dans les principaux ports de l'Union européenne et les stocks détenus dans les ports francs dans la mesure où les frontières ont été abolies à l'intérieur de l'Union. Par conséquent, les séries de l'OIC des stocks devraient être adaptées pour tenir compte de cette procédure.

10. Le Comité a noté que, comme il avait été suggéré en mai, le Directeur exécutif a écrit aux autorités des pays importateurs où des données sur les stocks ne sont plus recueillies pour qu'elles autorisent officiellement l'Organisation à utiliser les données de la FEC. Cette mesure assurerait la transparence du marché sur la consommation.

**Point 6 : Café biologique**

11. Le Statisticien a présenté le document WP-Statistics No. 104/06 dans lequel figure un tableau des exportations de café biologique établi sur la base d'informations prélevées dans les certificats d'origine et les rapports mensuels pendant la période octobre 2005 - juin 2006.

12. Le Comité a noté que, les renseignements sur les valeurs fournis dans les rapports mensuels étant limités, le Secrétariat devrait demander aux Membres exportateurs de fournir des rapports aussi détaillés que possible afin d'améliorer les bases de données de l'Organisation et de faciliter la préparation de rapports dont bénéficieraient les Membres et les analystes du marché. En outre, une demande spéciale devrait être faite à trois pays importateurs, la France et/ou l'Allemagne, le Japon et les États-Unis, pour qu'ils communiquent le prix de vente au détail du café biologique. Sur la base des réponses, le Comité pourrait décider de recommander que le recueil de ces données soit élargi à l'avenir.

**Point 7 : Préparations et concentrés**

13. Le Statisticien a présenté le document WP-Statistics No. 102/06 dans lequel figurent des données relatives aux importations de café soluble sur la base des recettes des importations classées selon deux codes spécifiques (210.112.92 et 210.112.98) du Système harmonisé, pendant les années civiles 1996 à 2004, y compris des données en provenance de la Norvège, de la Suisse et des États-Unis.

14. Le Comité a noté que, comme il avait été signalé à la réunion de mai, les produits importés au titre de ces deux codes du Système harmonisé contiennent en moyenne 10% de café. Il a décidé de recommander au Conseil que les séries historiques de l'Organisation sur le commerce du café soluble au titre de ces deux codes du Système harmonisé, soient révisées pour tenir compte de cette situation.

**Point 8 : Exportations vers des pays exportateurs**

15. Le Statisticien a présenté le document WP-Statistics No. 103/06 dans lequel figurent des données sur les exportations de toutes les formes de café à partir de toutes les origines et à destination des pays exportateurs.

16. Le Comité a pris note des résultats présentés et a demandé que dans le prochain rapport sur ce point, le tableau donne une ventilation par forme de café pour les exportations vers les pays exportateurs et qu'un tableau supplémentaire soit préparé sur la base des rapports sur les importations officielles communiqués par les Membres exportateurs.

**Point 9 : Priorités futures en matière de statistiques**

17. Le Président a présenté le document WP-Council No. 140/06 Rev. 4 dans lequel figure un résumé des propositions des pays Membres sur l'avenir de l'Accord, y compris des propositions relatives aux priorités en matière de statistiques.

18. Le Comité a noté que les Membres avaient reconnu l'importance des travaux de l'OIC pour favoriser la transparence du marché et la nécessité de disposer dans les délais voulus de statistiques précises ; il a suggéré d'élargir la fourniture de données aux tendances comme les marchés à créneaux. Les statistiques représentent une activité essentielle de l'Organisation et doivent être reconnues comme telles. Le Comité a examiné des questions comme le volume d'information sur les pays, la gamme des variables, les prix et les marchés à créneaux, et il a pris note de l'importance de la qualité, de l'opportunité et de l'exactitude des données. Les données statistiques de l'Organisation font l'objet d'améliorations continues. L'élargissement des séries de données actuelles aurait des implications financières et le Comité a décidé qu'il serait utile d'avoir des détails sur le coût de la fourniture de services statistiques pour qu'il puisse évaluer ce qui est réalisable. Il a noté l'importance des statistiques commerciales et des données sur les exportations ainsi que la nécessité de suivre les domaines comme la consommation dans les pays producteurs, le développement du commerce du café biologique et les autres tendances du marché. L'OIC devrait continuer de donner la priorité à la fourniture de données commerciales tout en l'intensifiant sans négliger les autres domaines. Le Comité a considéré que les organisations du secteur privé avaient un rôle à jouer dans la fourniture d'information et il s'est félicité de la coopération engagée avec la FEC sur les stocks, exemple de collaboration qui devrait être plus fréquent. Enfin, le Comité a noté que la valeur des renseignements fournis par l'OIC était tributaire de celle des informations fournies par les Membres et il a souligné la nécessité d'obtenir dans les délais requis des informations exactes de la part des Membres afin de favoriser la transparence du marché.

**Point 10 : Nouveau logiciel statistique de l'OIC**

19. Le Statisticien a fait le point de la situation de la modernisation du système statistique depuis la visite des programmeurs en juin 2006. Des progrès importants ont été faits sur le module Commerce qui est pratiquement terminé. Le module Voix est terminé et est appliqué à compter de la présente session du Conseil. Les travaux sur le système statistique, y compris le module Économie, devraient être terminés avant mai 2007.

**Point 11 :                    Rapport au Conseil international du Café  
et**

**Point 12 :                    Questions diverses**

20.    Le Président a informé le Comité de son rapport au Conseil (voir le point 9 ci-dessus). M. Roel Vaessen a informé le Comité que c'était la dernière fois qu'il participait officiellement aux réunions car il devra désormais consacrer plus de temps aux réunions du CCSP. Le Président a remercié M. Vaessen pour sa précieuse contribution aux travaux du Comité au cours de ces dernières années et a formé l'espoir qu'il continuerait d'y collaborer à titre de "consultant officieux" du Comité.

**Point 13 :                    Prochaines réunions**

21.    Le Comité a noté que sa prochaine réunion aurait lieu en mai 2007, pendant les réunions du Conseil et du Comité exécutif. Toutefois, si dans le cadre des discussions sur l'avenir de l'Accord, des questions importantes étaient soulevées en dehors des points ordinaires, qui nécessitaient sa contribution, il pourrait être utile que le Comité se réunisse pendant les réunions du Comité exécutif de janvier 2007. Il a noté que le Secrétariat confirmerait la date de la prochaine réunion après la présente réunion.